

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE
du 13 février 2024, 19 h**

1. ORDRE DU JOUR
 - 1.1. Approbation de l'ordre du jour

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
 - 2.2. Acquisition du lot 2 714 457 du cadastre du Québec adjacent au projet résidentiel Galia
 - 2.3. Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 2014-01 modifiant le règlement numéro 2014 établissant les tarifs pour divers biens et services rendus par la Ville pour l'exercice financier 2024 afin de préciser les modalités de remboursement des dépôts de garantie suite à l'émission de permis et de modifier l'heure de terminaison du service de garde du camp de jour
 - 2.4. Signalisation - Immobilisation et stationnement interdits sur la route Édouard-VII, entre le chemin Sanguinet et la rue Vézina

3. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL
 - 3.1. Embauche d'une directrice au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 - 3.2. Fin de la période d'essai et obtention de la permanence de madame Hélène Fournier à titre de technicienne en documentation à semaine réduite - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 - 3.3. Autorisation de réduction de la semaine de travail - Daniel Garneau - Journalier au Service des travaux publics
 - 3.4. Démission d'une commis surnuméraire au Service des travaux publics - Katherine Perea Hidalgo
 - 3.5. Approbation - Échelle salariale du personnel étudiant - Services municipaux - Saison estivale 2024
 - 3.6. Approbation - Échelle salariale du personnel du camp de jour - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire - Saison estivale 2024

4. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
 - 4.1. Dépôt de la liste des comptes à payer - Période du 1er au 31 janvier 2024

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 5.1. Demande de soutien financier - Prêt de salle gratuite pour la tenue d'une activité de financement pour la Dystrophie musculaire du Canada

6. EAU ET PROJETS

- 6.1. Approbation de modifications au mandat de Lemay CO inc. - Fourniture de services professionnels d'architecture pour la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux - Garage municipal - Appel d'offres GEN-2021-17
- 6.2. Approbation de modifications au mandat de Les Services EXP inc. - Fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux - Garage municipal - Appel d'offres GEN-2021-04

7. TRAVAUX PUBLICS

8. SÉCURITÉ INCENDIE

- 8.1. Rapport d'activités du schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour l'année 2023
- 8.2. Adoption - Règlement numéro 412-01 modifiant le règlement numéro 412 concernant l'établissement d'un service de sécurité incendie et de certaines mesures relatives à la prévention des incendies et à la sécurité publique afin de remplacer le délégué en matière de prévention incendie
- 8.3. Adoption - Règlement numéro 413-01 modifiant le règlement numéro 413 sur la prévention des incendies afin de remplacer le délégué en matière de prévention incendie
- 8.4. Octroi de contrat - Fourniture et livraison d'une camionnette neuve pour le Service de sécurité incendie - Appel d'offres sur invitation SSI-2024-04

9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 9.1. Adoption - Règlement numéro 500-02 modifiant le règlement numéro 500 du Plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation industrielle légère à même le territoire situé au nord de l'autoroute 30 et de procéder aux adaptations nécessaires qui en découlent
- 9.2. Adoption - Second projet de Règlement numéro 501-20-01 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin :
 - 1) de modifier l'angle minimal des limites latérales de lots autorisé dans certains cas spécifiques ;
 - 2) de permettre l'aménagement de terrasses au sol pour toutes les classes d'usages ;
 - 3) de préciser les normes applicables aux zones tampons ;
 - 4) de préciser les normes applicables au stationnement d'un parc de véhicules dans une aire d'entreposage ou de réception et d'expédition ;
 - 5) de modifier les normes applicables aux clôtures entourant une aire d'entreposage ;
 - 6) de modifier les dispositions relatives aux parcs de véhicules ;
 - 7) de modifier les ratios minimums de cases de véhicules et de vélos pour les superficies d'usages des catégories « Transformation et secteur secondaire », « Distribution, entreposage et flotte de véhicules » et « Production immatérielle » ;
 - 8) de permettre des clôtures correspondant aux normes relatives aux aires d'entreposage autour des aires de réception et d'expédition ;
 - 9) de modifier les superficies d'affichage maximales pour la zone I-04 ;
 - 10) de créer la zone P-42 à même une partie de la zone H-04 et d'y autoriser l'usage « Parcs et espaces naturels et récréatifs » ;
 - 11) pour les zones I-02 et I-03, d'abaisser le pourcentage d'emprise au sol minimal pour les bâtiments et de supprimer les dispositions relatives au contingentement d'usage.

- 9.3. Adoption - Règlement numéro 501-20-02 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin :
- 1) de modifier l'identifiant de la zone H-04 devenant I-04 ;
 - 2) pour la zone I-04, de modifier les usages autorisés, en concordance avec la nouvelle affectation industrielle légère introduite par la modification du plan d'urbanisme (500-02), de prévoir les marges minimales, le nombre d'étages autorisés et le pourcentage d'emprise au sol minimal pour les bâtiments, les normes de lotissement ainsi que des dispositions particulières applicables à ladite zone
- 9.4. Adoption - Règlement numéro 508-04 modifiant le règlement numéro 508 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin:
- 1) d'y supprimer toute mention concernant la zone H-04;
 - 2) d'y assujettir la zone I-04 aux dispositions applicables au secteur industriel;
 - 3) de préciser les objectifs et critères applicables au secteur industriel

10. Divers

10.1. Varia

10.2. Informations de monsieur le maire

10.3. Période de questions

10.4. LEVÉE DE LA SÉANCE

10.4.1. Levée de la séance